

Raymond Bérard : Je voulais juste vous dire
Journées ABES, mardi 14 mai 2013

1) Rapports sur les agences

Les rapports sur les agences ont fait l'actualité à l'automne 2012

- Rapport de l'IGF qui a inspiré les journalistes

J'ai donné mon point de vue dans l'éditorial d'Arabesques de janvier 2013. J'ai insisté sur un autre rapport paru en même temps, qui a suscité beaucoup moins d'écho, malheureusement, celui du Conseil d'Etat sur « Les agences : une nouvelle gestion publique ». C'est dommage car il se penche sur les véritables enjeux.

Le Conseil d'État a orienté sa réflexion sur le rôle des agences dans les politiques publiques. Le constat d'une « agencification » de l'action publique amène légitimement à se poser la question d'une doctrine : les agences, est-ce l'État autrement ou bien un démembrement de l'État ? Là où l'IGF voyait souvent des déviations dans leur mode de gestion, le Conseil d'État réhabilite leur rôle : elles sont plus efficaces, plus souples dans l'opérationnel que les administrations traditionnelles.

On ne saurait nier certaines dérives : quelques rémunérations excessives, de même que la faiblesse de certains conseils d'administration ou les « tutelles inversées » quand les agences sont devenues trop puissantes et dictent la stratégie à leur tutelle. Il en est de même du problème des agences concurrentes voire redondantes.

Les excès restent toutefois exceptionnels et ne sauraient justifier l'opprobre jeté sur l'ensemble d'entre elles. Les avantages des agences sont souvent lus en creux car liés à la lourdeur des règles de gestion de l'administration traditionnelle et aux difficultés de l'État à assurer des missions requérant des expertises de pointe. Leur force réside au contraire dans leur capacité à se focaliser sur une spécialité, à savoir se doter des expertises requises et à réagir rapidement en raison de leur autonomie de gestion.

L'ABES entre pleinement dans cette catégorie.

C'est ce rapport qui a inspiré la circulaire du Premier Ministre du 9 avril 2013 dont l'objectif est également de rationaliser l'ensemble des agences.

L'Etat a maintenant une doctrine de création des agences avec une liste de critères :

- spécialité
- efficacité (les missions doivent être exercées de façon plus efficace par une agence que par les services centraux ou déconcentrés de l'Etat)
- expertise (distincte de celle existant dans les services centraux ou déconcentrés de l'Etat)
- partenariat
- gouvernance (autonomie)

La création d'une agence ne doit pas être un moyen de créer un régime dérogatoire au droit commun (statut des personnels, code des marchés publics etc)

C'est à l'aune de cette nouvelle doctrine que la rationalisation du "parc" des agences existant sera conduite.

Chaque ministère devra ainsi remettre d'ici septembre un schéma de regroupement ou de suppression des organismes de moins de 50 salariés.

L'ABES compte 75 agents dont 59 fonctionnaires.

2) MESR/établissements : un nouvel équilibre

Aux Journées ABES 2008, j'avais fait état du mouvement qui se dessinait alors, lié à la RGPP, d'un rééquilibrage entre le MESR et les établissements dans le pilotage de l'ABES :

- d'un côté un Etat qui se concentrait sur son rôle de stratège et renonçait à l'opérationnel en le confiant à des opérateurs
- de l'autre des établissements dont l'autonomie allait croissante.

On m'avait alors reproché d'exprimer ce point de vue. C'est bien pourtant ce qui est arrivé : nous avons tenté de concilier une stratégie nationale définie par le MESR et les attentes du terrain dans un nouvel équilibre qu'il a fallu inventer.

La comparaison entre 2006 et 2013 est éloquent : à mon arrivée en 2006, une lettre de mission m'attendait, me fixant une liste d'applications à mettre en œuvre, sans discussion préalable avec vous. Par contraste, je vais signer le contrat le 27 mai, qui a fait l'objet d'un véritable dialogue, et qui est lui-même la traduction du projet d'établissement que nous avons élaboré ensemble.

Mes contacts avec vous et vos représentants (AURA puis ADBU) sont devenus plus nombreux qu'avec le MESR. En même temps, mes contacts avec le MESR sont sortis du micro management et se sont concentrés sur la définition des axes stratégiques. Il n'est pas question pour moi de minorer le rôle ni le poids du MESR qui détermine la stratégie nationale et finance, rappelons le, l'essentiel de l'Agence : 2/3 de ses recettes et tout son personnel fonctionnaire.

Ce mouvement s'est accompagné d'un poids croissant des établissements dans la gouvernance de l'ABES :

- au conseil d'administration, les personnalités qualifiées sont les présidents des grandes associations (ADBU, Couperin)
- Création du Conseil scientifique

La composition du CA n'est toutefois pas pleinement satisfaisante : il est nécessaire d'avoir plus de 3 représentants des établissements sur les 12 membres du CA. A 2 niveaux : établissements et services documentaires. Ajouter également 1 (plus ?) représentants des organismes, totalement absents aujourd'hui.

Prenons nos destins en main : je vois parfois encore chez vous le vieux réflexe consistant à en appeler au Ministère pour résoudre tel ou tel problème. C'est à nous de nous organiser, comme nous l'avons fait pour la conservation partagée, avec le CTLEs. Comme vous l'avez fait dans l'Ouest ou en Ile de France pour les services de référence en ligne. Nous avons besoin du MESR sur les dossiers de structuration documentaire comme la refondation du rôle des CADIST ou encore le SGBM.

3) Les évolutions marquantes de l'Agence

- Autonomie par rapport aux outils propriétaires d'OCLC avec la création de nouveaux services et applications hors CBS (API)
- Internationalisation (Google Scholar, OCLC/WorldCat, Dart Europe, CERL, ICCU, RERO, Dariah, TEL, JISC etc)
- Ouverture des données

Avec l'adoption de la licence ouverte Etalab, nous avons les droits pour toutes les notices que vous produisez : tout Calames, thèses etc..

Pour les autres (en provenance de fournisseurs externes), nous leur avons écrit.

3 réponses parvenues à ce jour :

* positives d'OCLC et HELLUC (BU grecques), y compris pour les notices MARC

* négative d'ISSN

- Ouverture de l'ABES à la recherche

* intégration à des équipes de recherche

* adaptation de ses outils aux besoins des chercheurs

partenariat renforcé avec organismes

IdRef

C'est à l'occasion d'une présentation d'IdRef à Vienne dans le cadre de Dariah que des représentants d'organismes IST français ont émis l'idée qu'IdRef puisse servir de vivier pour un référentiel des chercheurs français, sous réserve de s'ouvrir aux contributions des chercheurs (et donc de ne pas demeurer un outil produit par les seuls bibliothécaires). Il importe désormais que l'ABES soit force de proposition pour cette ouverture.

Une articulation d'IdRef avec ORCID (référentiel global des chercheurs) est en cours d'exploration, qui, intégrant ISNI, pourrait déboucher sur une coopération active et concrète, et donc des échanges de données.

Le projet de référentiel de la production scientifique française (Conditor), élaboré dans le cadre de BSN3, intègre IdRef

- Part croissante de l'activité d'achat de ressources électroniques : ISTEEX, Groupements de commandes. Et occasion pour l'ABES d'ouvrir ses services aux bibliothèques publiques.

- Thèses

L'ABES couvre tout le spectre des thèses.

La CGE abandonne Thesa au profit de Step

- Réhabilitation du rôle des Centres régionaux du Sudoc PS avec les conventionnements sur objectifs

L'ABES est devenue un acteur majeur de l'IST française. Elle n'est plus seulement identifiée aux seuls catalogues.

Les échecs :

- fermetures : « portail » est devenu un mot honni à l'ABES

- signalement de la documentation électronique

- Modernisation du PEB

- Collection Analysis

4) Mes regrets

Les applications qu'on traîne comme des boulets

- Numes

Faible consultation (7000 visites en 2012)

Faible nombre de corpus recensés (200)

Un groupe de travail a exprimé des recommandations le 17 octobre 2011 : conserver Numes comme outil professionnel mais fermer l'interface publique. Confier ce rôle à Patrimoine numérique, Isidore etc.

Aucune décision à ce jour. Numes continue...

Le MCC n'a pas tenu ses engagements (moissonnage de Numes par PN prévu dans une convention signée en 2009).

Numes a coûté 50 000 € à développer et 6000 € de maintenance annuelle.

Vous nous avez dit que les besoins portaient moins sur le signalement des corpus que des unités bibliographiques. Nous venons donc d'aménager PSI pour établir ou améliorer des liens vers les versions numériques

- Signets

Un autre cas d'espèce.

C'est ce qui reste d'un projet de fusion de l'ABES et du CERIMES. Après une étude de faisabilité qui a coûté 40 000 €, le seul héritage de ce projet avorté est la décision de transfert à l'ABES de l'application Signets.

Application que veut finalement garder le CERIMES et que l'ABES ne tient pas à récupérer. Décision le 31 mai.

Chiffres : 2800 signets, 44 000 visites.

ISSN

Je regrette de n'avoir pas su persuader le CIEPS qu'un léger desserrement des contraintes de sa licence ne remettrait pas en cause son équilibre économique.

Chantier RDA en France

Pas d'échéancier

5) Les chantiers stratégiques des prochaines années

- Signalement des ressources électroniques ; un chantier à faire aboutir. Le partenariat avec Couperin est capital pour sa réussite.

- SGBM

Cf session de demain matin

Phase de concertation

Conseil scientifique

Comité technique

Comité de pilotage

Ouverture à commentaires

L'ADBU a publié une synthèse pour aider à son appropriation

CA le 31 mai

Dossier complexe, décisions lourdes de conséquences, fort impact sur les métiers.

Mais il serait encore plus risqué de ne pas prendre de décision.

Impatience des établissements pilote.

« Un risque d'éclatement du réseau de l'ABES existe. Et ce risque n'est pas moindre, au contraire, si l'on décidait de suspendre le projet SGBM le temps de lever toutes les incertitudes : des décisions doivent être prises. ». (ADBU)

J'ai été frappé par l'importance du rôle que vous entendez que l'ABES joue sur ce dossier.

Une crainte s'est exprimée : que les *clouds* des fournisseurs soient fermés et empêchent els échanges entre bibliothèques ayant choisi des solutions différentes.. J'étais à Francfort ces derniers jours où nos collègues du réseau Hebis (Land de Hesse) ont décidé de passer de CBS à WMS (OCLC). Ils ont obtenu l'assurance que les *clouds* OCLC et Ex-Libris (tous deux fournisseurs des bibliothèques du Land) seraient interopérables. Il s'agit d'un projet qui est fortement soutenu financièrement par la DFG (Deutsche Forschung Gemeinschaft)

- Hub

Le nouveau projet d'établissement introduit la notion et l'ambition d'un hub de métadonnées : « Dans le cadre du hub de métadonnées, l'ABES offrira le service suivant à tous les établissements : redistribution dans n'importe quel format des métadonnées

enrichies récupérées dans n'importe quel format auprès des éditeurs. Outre la conversion de format, l'ABES apportera une plus-value aux métadonnées en termes de structuration, de richesse et d'interconnexion de l'information avec d'autres bases ». Alors que, dans la conception du Sudoc, la recherche d'un format et d'une modélisation homogènes et la mobilisation de centaines d'agents constituaient deux piliers du dispositif, le hub devra tolérer une grande hétérogénéité des données à traiter et devra avant tout miser sur des traitements automatiques appliqués à des données fournies par des éditeurs.

Ces défis recommandaient de ne pas se lancer dans un projet aussi ambitieux que le hub sans évaluer concrètement sa faisabilité et son utilité à travers une étude, qui a pris la forme d'un prototype. Cette étude, commencée en septembre 2012 s'est achevée en avril 2013. Elle propose des solutions techniques pour effectuer en masse des traitements automatiques et fiables, et imagine également des traitements qui apportent une réelle plus-value aux données de départ et donc une réelle utilité aux tiers qui exploiteront les données en aval.

En fonction des décisions prises à sa suite, le prototype deviendra une vraie chaîne de traitement, dont il faudra déterminer les moyens et les ambitions : quels corpus à traiter en priorité ? quels traitements ? pour quels débouchés prioritaires ?

6) L'ABES et ses partenaires IST

Organismes de recherche et universités : vers un partenariat équilibré

Le dispositif français de la recherche mêle intimement les universités et le CNRS dont quasiment toutes les unités ont une forme de mixité. Cette mixité a tardé à se concrétiser au niveau de l'IST dont les dispositifs sont longtemps demeurés duaux avec

- d'une part les SCD des universités et leur opérateur de mutualisation, l'ABES, dont l'intitulé n'est plus en phase avec l'ouverture au monde de la recherche;
- d'autre part les services IST des organismes de recherche.

Héritage historique, les dispositifs documentaires se sont constitués et développés en parallèle sans coordination, avec des modèles d'organisation documentaire, des filières de formation et même des représentations du métier divergentes. Jusqu'en 2008, ces différences se reflétaient dans la tutelle des établissements avec une direction pour l'enseignement supérieur et une autre pour la recherche qui disposaient chacune de structures spécifiques pour le pilotage de l'IST.

Aujourd'hui, le contexte a radicalement changé : la création en 2008 de la MISTRD, commune à la DGRI et à la DGEIP, a initié le mouvement de rapprochement des politiques IST des organismes et des universités au niveau central. La création de la BSN en est la traduction au niveau des opérateurs : « cette grande infrastructure mettra en place un pilotage politique partagé par les grands acteurs de l'ESR, offrant des services à l'ensemble des communautés quel que soit leur statut ».

4 opérateurs IST travaillant sur des champs proches : L'ABES, Couperin, le CCSD et l'INIST

- L'ABES et Couperin

La répartition des compétences entre les deux opérateurs est bien définie :

- Couperin recense les besoins, évalue la qualité et la pertinence des ressources, négocie les ressources acquises sous forme de groupements de commandes
- L'ABES assure le portage des groupements de commandes issus des négociations menées par Couperin et négocie les licences nationales.

La coordination est bien organisée aux niveaux politique et opérationnel :

- Présidence conjointe du conseil d'administration (CA) de l'ABES et de Couperin. Le coordinateur de Couperin fait partie du CA de l'ABES, le directeur de l'ABES du CA de Couperin
- Réunion annuelle de coordination entre la direction de l'ABES et le bureau professionnel de Couperin ; coordination tout au long de l'année entre le département Adèle et les coordinateurs

Les structures travaillent ensemble efficacement, chacune à leur niveau, et produisent des services dont la qualité et l'efficacité sont reconnues par la communauté de l'ESR.

- L'ABES et le CCSD

L'ABES et le CCSD ont établi de solides relations partenariales, notamment dans la démarche de valorisation des thèses françaises : toutes les données disponibles dans l'application TEL (Thèses en ligne) du CCSD ont vocation à devenir disponibles dans le Sudoc et le moteur de recherche *theses.fr*. L'ABES et le CCSD étudient également les conditions dans lesquelles Idref pourrait faire partie des référentiels d'autorités utilisés par le CCSD dans l'archive ouverte HAL.

Le CCSD et l'ABES sont en outre associés, avec d'autres acteurs de l'IST français dont Cléo, au sein de l'infrastructure Dariah qui a réussi à fédérer un réseau français tout autant qu'europpéen autour des services numériques en SHS.

- L'ABES et l'INIST-CNRS

Les tendances lourdes

L'évolution des activités de l'INIST-CNRS et de l'ABES doit être pensée dans le contexte du développement exponentiel du numérique qui tend à brouiller les frontières entre les métiers et par voie de conséquence entre les opérateurs : c'est ainsi que l'INIST-CNRS, à partir du noyau de la fourniture de documents et de la production de bases de données, a largement diversifié ses activités. De leur côté, les agences de catalogage, dont l'activité s'est longtemps cantonnée au traitement des métadonnées, se sont ouvertes à l'acquisition de ressources numériques, au traitement du plein texte, à la gestion de plateformes de numérisation ou d'entrepôts d'archives ouvertes. (cf rapport TICER)

Certaines de ces activités sont aujourd'hui questionnées : Refdoc voit, tout comme le service homologue de fourniture de documents des universités géré par l'ABES (SUPEB) son activité décroître significativement depuis plusieurs années. Les bases de données produites par l'INIST-CNRS sont confrontées par ailleurs à la concurrence d'autres produits et à l'évolution des pratiques des chercheurs. De son côté, l'ABES fait face, comme toutes les agences historiques de catalogage, à la mise en cause des catalogues traditionnels liée à l'essor des ressources électroniques et à la concurrence du web.

Plus globalement, notre société industrielle s'est transformée en une société de l'information et de la connaissance qui nécessite de maîtriser et exploiter les énormes gisements d'information scientifique et technique. Ces gisements représentent un enjeu capital tant pour la recherche fondamentale que finalisée ou industrielle. Le traitement des données de la recherche constitue notamment un nouveau défi majeur auquel nous devons nous attaquer.

L'INIST-CNRS et l'ABES doivent aujourd'hui anticiper les évolutions en cours et penser leur avenir en se situant dans ce nouveau contexte. Tous deux possèdent les

compétences et les ressources nécessaires pour apporter une réponse complémentaire et renouvelée aux besoins de la recherche axée sur :

- la valorisation de la production scientifique
- l'aide au pilotage scientifique
- l'optimisation de l'accès à l'IST
- le soutien à la communication scientifique

La situation actuelle

Il n'existe pas de coordination politique du type de celle organisée avec Couperin : Le CA de l'ABES ne comprend pas de représentant du CNRS (ni d'aucun organisme de recherche). La création du conseil scientifique (CS) a permis d'associer le CNRS à la gouvernance de l'ABES, avec un siège occupé par une chargée de mission de la DIST-CNRS. L'ABES n'est pas représentée dans les instances de pilotage de l'INIST.

La BSN a pris acte de la proximité des missions IST de l'INIST-CNRS et de l'ABES puisqu'elle a confié au CNRS et à l'ABES le pilotage conjoint de 2 segments de BSN :

- BSN3 (signalement)
- BSN8 (prêt entre bibliothèques et fourniture de documents)

L'ABES est aussi directement concernée, sans exercer de pilotage, dans BSN2 (dispositifs d'accès et d'hébergement des ressources) copiloté par le CNRS et le TGE Adonis.

Un travail s'est engagé qui tarde toutefois à se traduire en actions opérationnelles. Car si l'ABES et l'INIST-CNRS, tous deux spécialistes des métadonnées, travaillent sur des champs connexes, ils collaborent encore peu.

C'est dans ce cadre que peut se situer la volonté d'une **meilleure articulation** entre l'INIST-CNRS et l'ABES en faisant bénéficier les deux structures des points forts de chacun :

- L'INIST-CNRS avec sa maîtrise des technologies du traitement plein texte et les compétences du pôle lorrain en traitement de la langue
- L'ABES, avec sa maîtrise des technologies du signalement, sa connaissance du tissu universitaire et du travail collaboratif.

L'objectif serait d'atteindre rapidement des résultats opérationnels en articulant mieux les travaux de l'INIST-CNRS et de l'ABES. Il ne s'agirait pas d'une intégration des universités au dispositif IST du CNRS ou inversement mais d'une démarche orientée projet s'appuyant sur les points forts de chacune des structures. C'est une démarche « bottom up » qui, tout en respectant l'identité de chacun, partirait du terrain et aurait pour ambition de favoriser le travail entre les équipes des deux structures sans en modifier le statut. Elle obéirait à un impératif : travailler avec les chercheurs, car toute activité d'IST conçue sans eux est vouée à l'échec.

Le point d'ancrage de la collaboration ABES-INIST: les projets

Plusieurs projets seraient susceptibles d'appeler une collaboration forte entre l'ABES et l'INIST-CNRS et un croisement de leurs compétences. En voici quelques-uns mais la liste, établie en fonction de l'actualité, demeure ouverte :

- Fourniture de documents à l'échelle nationale par rapprochement entre REFDOC et SUPEB.

Un scénario pragmatique de chargement sur REFDOC des données des bibliothèques CADIST a été imaginé. Ce projet doit être mis en œuvre rapidement.

- ISTEEX (Initiative d'excellence en IST)

Ce projet appelle une forte osmose entre l'INIST et l'ABES pour l'alimentation de la plateforme en métadonnées provenant des éditeurs, négociées et traitées par l'ABES. L'INIST apporterait son expérience du traitement du texte intégral; l'ABES celle des systèmes documentaires des universités pour l'intégration des services de la plateforme d'agrégation aux SI des établissements.

- Hub de métadonnées

Ce projet d'enrichissement automatisé des métadonnées, appelé à alimenter la plateforme ISTEEX, appelle des compétences sur la mise en relation terminologique, parfaitement maîtrisées par l'INIST.

- Référentiel de la production scientifique française

L'expérimentation qui vient d'être lancée associe plusieurs partenaires dont l'INIST et l'ABES avec le référentiel IdRef.

- Identifiants des chercheurs

L'objectif est de s'articuler autour d'un référentiel pivot commun, public et maîtrisé collectivement, afin d'interconnecter les données des opérateurs et de s'articuler d'un seul tenant avec IdRef, ORCID, VIAF et d'autres initiatives globales.

- Utilisation de DOI, l'INIST-CNRS faisant partie du consortium Datacite qui attribue les DOI.

- L'ABES et la BnF

Le partenariat ABES-BnF s'est concrétisé par la publication du rapport conjoint, l'automne dernier qui dessine les partenariats entre les 2 établissements : évolution des catalogues dans le contexte du web sémantique, expérimentations, documentation électronique etc. Il esquisse un plan stratégique des métadonnées avec une répartition claire entre les 2 opérateurs.

Pas de concurrence entre les 2 opérateurs. Pas de questionnement sur les périmètres de chacun, qui sont bien délimités.

7) Le rôle de l'ABES

- L'ABES n'est pas un simple opérateur technique à qui on remet un cahier des charges réalisé sans elle: elle doit être associée à la mise en œuvre des applications des projets dès la phase de conception.
- L'ABES est la seule agence de mutualisation documentaire. Grande attente de votre part.
- Avantages du statut d'EPA (et responsabilités : impossible de se défaire de la responsabilité de ses échecs)

Reconnaissance de l'expertise de l'ABES

Des agents de l'ABES sont intervenus à 26 reprises dans des congrès ou journées d'étude en 2012. Cette progression (17 en 2011) témoigne de la reconnaissance croissante de l'expertise de l'ABES au sein de la communauté documentaire nationale et internationale.

Opération immersion

Pour vous mais surtout pour nous : que nos collègues se rendent compte que vous ne pensez pas en permanence à l'ABES, que vous avez mille autres activités

Des domaines abscons qu'il est difficile d'expliquer à des non-spécialistes (cf Zone 002@). Veiller à expliquer le pourquoi de notre action

Adieu et remerciements

Soutien constant du MESR et de M. Finance.

Hommage aux personnels de l'ABES sans n'en citer aucun : ce serait faire injustice à tous les autres.

Merci à tous pour votre confiance.